

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL
DE LA MRC DES BASQUES DU MERCREDI 25 MAI 2016**

2016-05-25-1

1. OUVERTURE

À l'ouverture de la séance du Conseil de la MRC des Basques tenue le mercredi 25 mai 2016 à 19 h 30 à la salle Ernest-Lepage, 28, rue de l'Église à Saint-Simon, sont présents :

| | |
|--------------------------|--|
| M. Jean-Noël Bolduc | maire de Saint-Guy |
| M. Alain Bélanger | maire de Saint-Jean-de-Dieu |
| M. Michel Colpron | maire de Sainte-Rita et préfet suppléant MRC |
| M. Denis Riou | promaire de Saint-Mathieu-de-Rioux |
| M. Wilfrid Lepage | maire de Saint-Simon |
| M. Jean-Yves Belzile | maire de Sainte-Françoise |
| M. André Leblond | maire de Notre-Dame-des-Neiges |
| M. Jean-Pierre Rioux | maire de Trois-Pistoles |
| M. Mario St-Louis | maire de Saint-Éloi |
| M. Louis-Philippe Sirois | maire de Saint-Médard |
| M. Éric Blanchard | maire de Saint-Clément |

Tous formant quorum sous la présidence du préfet, M. Bertin Denis. Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Claude Dahl, et Mme Isabelle Rioux, secrétaire, sont aussi présents.

2016-05-25-1.1

1.1 Présentation de la Brigade verte de Saint-Simon (Parc Croque-Nature)

Mesdames Mélanie Marier, Chantal Despatie, Michèle Labrecque et Ghislaine Lepage du Comité d'embellissement de Saint-Simon présentent le projet d'aménagement d'un parc comestible, le Parc Croque-Nature, visant à favoriser l'entraide et la mobilisation des citoyens, de même que la revitalisation du village. Des plates-bandes avec des légumes et des fleurs, des plantations d'arbres et des sentiers seront aménagés près du marché estival du Bon voisinage.

2016-05-25-2

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de M. Jean-Yves Belzile, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour suivant, en laissant le point divers ouvert :

1. Ouverture
 - 1.1 Présentation de la Brigade verte de Saint-Simon (Croque-Nature)
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
 - 3.1 Séance régulière du mercredi 27 avril 2016
 - 3.2 C. A. du mercredi 11 mai 2016
 - 3.3 Motion de félicitations au personnel administratif de la MRC
4. Administration générale
 - 4.1 Comptes du mois d'avril 2016
 - 4.2 Avis de motion – modification du règlement no 227 portant sur les quotes-parts 2016
5. Aménagement et urbanisme
 - 5.1 Avis de conformité
 - 5.2 Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL)
6. Territoire public
 - 6.1 Adoption du rapport financier TPI 2015
 - 6.2 Adoption des procès-verbaux
 - 6.2.1 Procès-verbal de la Commission forestière TPI du 15 janvier 2015
 - 6.2.2 Procès-verbal de la Commission forestière TPI du 20 mai 2015
 - 6.3 Adoption du rapport annuel sur les activités de gestion et de mise en valeur du territoire d'application de la convention de gestion territoriale 2015
 - 6.4 Orientations prioritaires pour travaux et dépenses 2016 en TPI
 - 6.5 Résolution pour renouvellement convention de gestion territoriale (CGT)
7. Matières résiduelles
 - 7.1 Rapport de la Commission consultative PGMR 2016-2020
 - 7.2 Avis de motion règlement édictant le PGMR 2016-2020
 - 7.3 Avis de motion investissement SÉMER

8. Développement économique
 - 8.1 Compensation 2015-2016 pour le maintien des actifs de la Route verte
 - 8.2 Priorités d'intervention 2016-2017 (FDT)
 - 8.3 Politique de soutien aux entreprises et Politique de soutien aux projets structurants 2015-2017 (FDT)
9. Dossiers régionaux
 - 9.1 Résolution PADF
 - 9.2 Nomination du représentant au sein du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de l'énergie du Bas-Saint-Laurent
10. Correspondances
 - 10.1 Appui projet Train Océan 150
 - 10.2 Résolution Saint-Médard
11. Divers
 - 11.1 Conférence sur les PFNL
 - 11.2 Rassemblement des 50 ans et plus
 - 11.3 Rassemblement de motos à Trois-Pistoles
12. Prochain C. A., le mercredi 8 juin 2016 à 17 h à la MRC et prochain Conseil, le mercredi 22 juin 2016 à 19 h 30 à Saint-Éloi
13. Période de questions
14. Levée de la séance

ADOPTÉE

2016-05-25-3

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2016-05-25-3.1

3.1 Séance régulière du mercredi 27 avril 2016

Sur une proposition de M. Wilfrid Lepage,
Il est unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la MRC des Basques du 27 avril 2016 soit adopté.

ADOPTÉE

2016-05-25-3.2

3.2 C. A. du mercredi 11 mai 2016

Sur une proposition de M. Jean-Yves Belzile,
Il est unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance régulière du comité administratif de la MRC des Basques du 11 mai 2016 soit adopté.

ADOPTÉE

2016-05-25-3.3

3.3 Motion de félicitations au personnel administratif de la MRC

CONSIDÉRANT toutes les embûches, les incertitudes et les remises en question vécues au cours de l'année 2015;

CONSIDÉRANT avoir eu à faire face à des coupures de transferts gouvernementaux inattendues;

CONSIDÉRANT les départs des directeurs généraux de la MRC en mars et du CLD fin mai;

CONSIDÉRANT les difficultés causées par les rénovations à la SQ, suite au dégât d'eau d'août 2014;

CONSIDÉRANT l'arrivée du nouveau directeur général conjoint MRC-CLD en septembre qui a dû se mettre à l'élaboration des budgets 2016 dès octobre;

CONSIDÉRANT les excellents résultats présentés par l'auditeur, M. Serge Desjardins, lors de la dernière rencontre du comité administratif de la MRC. Résultats qui présentent un respect scrupuleux du budget ainsi que des décisions de gestion appropriées lors des événements fortuits qui se sont présentés;

Sur une proposition de M. Alain Bélanger,
Il est unanimement résolu :

Que le Conseil de la MRC des Basques adopte une motion de félicitations au personnel administratif de la MRC, dirigé par Mme Brigitte Pelletier pour une grande proportion de l'année et M. Claude Dahl lors des derniers mois de 2015, de même que Mme Venise Gamache. Votre courage et votre professionnalisme méritent d'être soulignés. Merci!

ADOPTÉE

2016-05-25-4

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2016-05-25-4.1

4.1 Comptes du mois d'avril 2016

Sur une proposition de M. Jean-Pierre Rioux, il est unanimement résolu que le Conseil de la MRC des Basques accepte les chèques de la MRC du mois d'avril 2016, soit les numéros 11278 à 11347 au montant de 442 879,37 \$, plus les dépôts-salaires au montant de 37 778,12 \$, plus l'assurance collective au montant de 4 399,68 \$, plus le chèque TPI du mois d'avril 2016, soit le numéro 2055 au montant de 10 000 \$, plus les chèques TNO du mois d'avril 2016, soit les numéros 3046 et 3047 au montant de 701,35 \$.

Il est également unanimement résolu que le Conseil de la MRC des Basques adopte les factures compressibles de la MRC des Basques au montant de 8 048,02 \$, les factures compressibles TPI au montant de 669,33 \$ et celles du Pacte rural au montant de 562,62 \$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NO 745

ADOPTÉE

2016-05-25-4.2

4.2 Avis de motion – modification du règlement no 227 portant sur les quotes-parts 2016

Avis de motion est donné par M. André Leblond que lors d'une séance subséquente du Conseil de la MRC des Basques sera présenté pour adoption une modification au règlement no 227 portant sur les quotes-parts 2016, notamment l'ajout de collectes des matières putrescibles pour la Ville de Trois-Pistoles.

M. Julien Harvey, aménagiste, présente les points 5 et 6.

2016-05-25-5

5. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

2016-05-25-5.1

5.1 Avis de conformité

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Mathieu-de-Rioux adoptait le 24 mai 2016 le Règlement de lotissement no 2016-03 abrogeant le Règlement de lotissement no 03-92;

Par conséquent,

Sur une proposition de M. Jean-Pierre Rioux,

Il est unanimement résolu :

Que le Conseil de la MRC des Basques :

- juge que ledit règlement no 2016-03 est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement et aux dispositions du document complémentaire de la MRC;
- approuve donc ledit règlement no 2016-03 en vertu de l'article 137.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;
- propose que, conformément à l'article 137.3 de la Loi, le secrétaire-trésorier délivre le certificat de conformité pour ce règlement.

ADOPTÉE

2016-05-25-5.2

5.2 Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL)

Sur une proposition de M. Louis-Philippe Sirois,
Il est unanimement résolu :

Que le Conseil de la MRC des Basques a pris connaissance du Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) visant à optimiser les investissements à réaliser sur le réseau local par une priorisation des travaux d'infrastructures sur le territoire, et l'adopte pour dépôt au ministère des Transports.

ADOPTÉE

2016-05-25-6

6. TERRITOIRE PUBLIC

2016-05-25-6.1

6.1 Adoption du rapport financier TPI 2015

Sur une proposition de M. Michel Colpron,
Il est unanimement résolu :

Que le Conseil de la MRC des Basques adopte le rapport financier du Fonds de mise en valeur TPI au 31 décembre 2015.

ADOPTÉE

2016-05-25-6.2

6.2 Adoption des procès-verbaux

2016-05-25-6.2.1

6.2.1 Procès-verbal de la Commission forestière TPI du 15 janvier 2015

Sur une proposition de M. Jean-Noël Bolduc,
Il est unanimement résolu :

Que le Conseil de la MRC des Basques adopte le procès-verbal de la Commission forestière de l'Écosociété Les Basques/Comité multiressources des TPI déléguées du 15 janvier 2015.

ADOPTÉE

2016-05-25-6.2.2

6.2.2 Procès-verbal de la Commission forestière TPI du 20 mai 2015

Sur une proposition de M. Jean-Noël Bolduc,
Il est unanimement résolu :

Que le Conseil de la MRC des Basques adopte le procès-verbal de la Commission forestière de l'Écosociété Les Basques/Comité multiressources des TPI déléguées du 20 mai 2015.

ADOPTÉE

2016-05-25-6.3

6.3 Adoption du rapport annuel sur les activités de gestion et de mise en valeur du territoire d'application de la convention de gestion territoriale 2015

Sur une proposition de M. Michel Colpron,
Il est unanimement résolu :

Que le Conseil de la MRC des Basques adopte le Rapport annuel sur les activités de gestion et de mise en valeur du territoire d'application de la convention de gestion territoriale pour l'année 2015.

ADOPTÉE

2016-05-25-6.4

6.4 Orientations priorisées pour travaux et dépenses 2016 en TPI

M. Julien Harvey fait un suivi du compte-rendu de la rencontre de la Commission forestière de l'Écosociété les Basques/Comité multiressources des TPI déléguées du 10 mai 2016.

Au niveau de la proposition de budget d'aménagement 2016, un montant potentiel de 66 187 \$ est à recevoir en droit de coupe qui sera additionné au 17 410 \$ provenant du PADF pour un budget d'aménagement de 83 597 \$. Le comité autorise donc la reconduction du montant de 15 000 \$ pour l'entretien des chemins à Saint-Guy et Sainte-Rita.

Du côté des travaux forestiers en érablières, un montant d'environ 36 000 \$ provenant des redevances des érablières est disponible pour payer les dépenses encourues. Il a donc été suggéré de limiter la somme attribuée à ces travaux à 5 000 \$ au lieu de 10 000 \$.

2016-05-25-6.5

6.5 Résolution pour renouvellement convention de gestion territoriale (CGT)

CONSIDÉRANT QUE la convention de gestion territoriale de la MRC des Basques a pris fin le 31 mars 2016 et qu'elle sera renouvelée pour une période de cinq ans;

Par conséquent,
Sur une proposition de M. Louis-Philippe Sirois,
Il est unanimement résolu :

Que le Conseil de la MRC des Basques :

- adhère au Programme relatif à une délégation de gestion foncière et forestière du territoire public intramunicipal en faveur des MRC et des municipalités dont le territoire n'est pas compris dans celui d'une MRC et accepte tous les termes, les engagements, les obligations, les conditions et les modalités qui y sont prévus;
- accepte tous les termes, les engagements, les obligations, les conditions et les modalités qui y sont prévus à la convention de gestion territoriale;
- autorise le préfet, M. Bertin Denis, à signer la convention de gestion territoriale;
- demande au ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles de reconduire l'autorisation « à accorder à la MRC de gérer les dispositions du Programme d'attribution des terres du domaine de l'État pour l'implantation d'éoliennes ».

ADOPTÉE

2016-05-25-7

7. MATIÈRES RÉSIDUELLES

2016-05-25-7.1

7.1 Rapport de la Commission consultative PGMR 2016-2020

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Basques adoptait son premier plan de gestion des matières résiduelles le 15 octobre 2003 et qu'en vertu du 1^{er} alinéa de l'article 53.23 de la Loi sur la qualité de l'environnement, les municipalités régionales ont la responsabilité de réviser ce document tous les cinq ans;

CONSIDÉRANT QUE, conformément à la Loi sur la qualité de l'environnement, la MRC a adopté le 24 septembre 2014 une résolution amorçant le processus de révision de son PGMR;

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Basques a procédé à l'adoption du projet de Plan de gestion des matières résiduelles le 28 octobre 2015;

CONSIDÉRANT QUE le projet de plan a été soumis à des consultations publiques dans un délai d'au moins 45 jours suivant la publication du sommaire du projet de plan dans un journal diffusé sur le territoire de la MRC, accompagné d'un avis indiquant la date, l'heure et le lieu des assemblées;

CONSIDÉRANT QUE les consultations publiques ont eu lieu les 17 et 19 mai 2016;

CONSIDÉRANT QU'un rapport a été produit par la commission responsable de l'organisation des consultations publiques et transmis au conseil le 25 mai 2016;

CONSIDÉRANT QUE ce projet et le rapport de consultation doivent maintenant être transmis au ministre du Développement durable, de l'Environnement, et de la Lutte contre les changements climatiques, ainsi qu'à chaque MRC environnante ou qui est desservie par une installation d'élimination située sur le territoire d'application du plan projet;

Par conséquent,
Sur une proposition de M. Éric Blanchard,
Il est unanimement résolu :

Que le Conseil de la MRC des Basques accepte de transmettre le projet de plan accompagné du rapport de consultation au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, ainsi qu'aux MRC environnantes ou desservies par une installation d'élimination située sur le territoire d'application du projet de plan.

ADOPTÉE

2016-05-25-7.2

7.2 Avis de motion règlement édictant le PGMR 2016-2020

Avis de motion est donné par M. Éric Blanchard que lors d'une séance subséquente du Conseil de la MRC des Basques sera présenté pour adoption un règlement édictant le Programme de gestion des matières résiduelles 2016-2020.

2016-05-25-7.3

7.3 Avis de motion SÉMER

Des discussions ont été amorcées il y a quelques années concernant un possible règlement d'emprunt pour l'usine de biométhanisation de la Société d'économie mixte d'énergie renouvelable de la région de Rivière-du-Loup (SÉMER). Après discussion, il est convenu de faire des vérifications à savoir si les conditions sont toujours les mêmes qu'auparavant, et ce, avant d'amorcer toute démarche relative à un éventuel règlement d'emprunt.

2016-05-25-8

8. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

2016-05-25-8.1

8.1 Compensation 2015-2016 pour le maintien des actifs de la Route verte

Sur une proposition de M. Éric Blanchard,
Il est unanimement résolu :

Que le Conseil de la MRC des Basques adopte les dépenses relatives aux travaux 2015-2016 réalisés sur la Route Verte pour les segments de Trois-Pistoles, Notre-Dame-des-Neiges et Saint-Simon, et ce, au montant de 36 464,19 \$.

ADOPTÉE

2016-05-25-8.2

8.2 Priorités d'intervention 2016-2017 (FDT)

CONSIDÉRANT l'Entente relative au Fonds de développement des territoires signée entre la MRC et le gouvernement du Québec;

Par conséquent,
Sur une proposition de M. Jean-Yves Belzile,
Il est unanimement résolu :

Que le Conseil de la MRC des Basques adopte les priorités d'intervention suivantes pour la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2016 :

PRIORITÉ 1 : La réalisation, l'accompagnement et la maximisation des retombées économiques du projet de Parc éolien Nicolas-Riou;

PRIORITÉ 2 : La réalisation de la micro usine et de l'usine dimensionnée de Bio-charbon de Saint-Jean-de-Dieu;

PRIORITÉ 3 : Le développement, l'accompagnement et la réalisation de projets agricoles, particulièrement ceux reliés à la transformation et au transfert d'entreprises;

PRIORITÉ 4 : Le soutien et l'accompagnement des projets acéricoles;

PRIORITÉ 5 : Le soutien et l'accompagnement des promoteurs de projets liés à l'industrie forestière, à la biomasse forestière et aux produits forestiers non ligneux;

PRIORITÉ 6 : Le soutien et l'accompagnement des projets touristiques et le développement de nouveaux projets touristiques;

PRIORITÉ 7 : Développer une stratégie permettant de tirer parti de l'arrivée de l'autoroute 20 dans la MRC des Basques, en élaborant une stratégie permettant de se positionner comme relais routier incontournable pour les touristes, voyageurs et transporteurs.

ADOPTÉE

2016-05-25-8.3

8.3 Politique de soutien aux entreprises et Politique de soutien aux projets structurants 2016-2017 (FDT)

Sur une proposition de M. Mario St-Louis,
Il est unanimement résolu :

Que le Conseil de la MRC des Basques adopte les politiques suivantes comme exigées par l'Entente relative au fonds de développement des territoires :

- la Politique de soutien aux entreprises;
- la Politique de soutien aux projets structurants;
- la Politique du Fonds de développement des entreprises (FDE);
- la Politique d'investissement commun du Fonds local d'investissement (FLI) et du Fonds local de solidarité (FLS).

ADOPTÉE

2016-05-25-9

9. DOSSIERS RÉGIONAUX

2016-05-25-9.1

9.1 Résolution PADF

CONSIDÉRANT l'entente de délégation intervenue entre le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et les MRC du Bas-Saint-Laurent concernant la gestion du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF);

CONSIDÉRANT QUE le plan d'action annuel doit être adopté par chaque conseil de MRC;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'action 2016-2017 fut présenté à la réunion de la Table des préfets du Bas-Saint-Laurent du 21 mars 2016;

Par conséquent,
Sur une proposition de M. André Leblond,
Il est unanimement résolu :

Que le Conseil de la MRC des Basques adopte le plan d'action 2016-2017 et recommande à chaque MRC de l'adopter dans les plus brefs délais respectant ainsi le cadre de gestion du Programme d'aménagement durable des forêts.

ADOPTÉE

2016-05-25-9.2

9.2 Nomination du représentant au sein du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de l'énergie du Bas-Saint-Laurent

CONSIDÉRANT la constitution de la Régie intermunicipale de l'énergie du Bas-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT l'entente signée du 18 avril 2016 entre les huit (8) MRC du Bas-Saint-Laurent et la Première Nation Malécite de Viger (PNMV);

CONSIDÉRANT QUE le Conseil d'administration de la Régie intermunicipale de l'énergie du Bas-St-Laurent sera formé d'un délégué de chacun des conseils des MRC et d'un délégué du conseil de bande de la PNMV, le tout tel que fixé dans l'entente signée entre les parties et conformément aux articles 585 et suivants du Code municipal;

Par conséquent,
Sur une proposition de M. Jean-Pierre Rioux,
Il est unanimement résolu :

Que le Conseil de la MRC des Basques nomme par la présente le préfet, M. Bertin Denis, à titre de délégué de la MRC des Basques au Conseil d'administration de la Régie intermunicipale de l'énergie du Bas-St-Laurent.

ADOPTÉE

2016-05-25-10

10. CORRESPONDANCES

2016-05-25-10.1

10.1 Appui projet Train Océan 150

Sur une proposition de M. Louis-Philippe Sirois,
Il est unanimement résolu :

Que le Conseil de la MRC des Basques appuie le maire d'Amqui, M. Gaston Ruest, dans ses démarches auprès de la ministre du Patrimoine canadien, Mme Mélanie Joly, dans l'élaboration de son projet de Train Océan 150, afin de commémorer les 150 ans de la Confédération en 2017 par une traversée du Canada d'est en ouest à bord du wagon Lynnwood.

ADOPTÉE

2016-05-25-10.2

10.2 Résolution Saint-Médard

La municipalité de Saint-Médard a fait parvenir une résolution à la MRC des Basques afin de revenir à une cueillette des ordures aux deux semaines. À cet effet, le directeur général, M. Claude Dahl, distribue le tableau des ajouts de collectes pour information.

2016-05-25-11

11 DIVERS

2016-05-25-11.1

11.1 Conférence sur les PFNL

Biopterre organise une conférence sur les Produits forestiers non ligneux (PFNL) qui aura lieu le lundi 30 mai prochain de 9 h à 16 h à Saint-Mathieu-de-Rieux.

2016-05-25-11.2

11.2 Rassemblement des 50 ans et plus

On rappelle la tenue du Rassemblement des 50 ans et plus du 26 au 28 mai 2016 à Trois-Pistoles. La cérémonie d'ouverture aura lieu le jeudi 26 mai 2016 au Centre culturel à compter de 17 h.

2016-05-25-11.3

11.2 Rassemblement de motos à Trois-Pistoles

Un rassemblement de motos aura lieu à Trois-Pistoles le 5 juin prochain à Trois-Pistoles regroupant entre 200 et 300 motocyclistes.

2016-05-25-12

12. PROCHAIN C.A., LE MERCREDI 8 JUIN 2016 À 17 H À LA MRC ET PROCHAIN CONSEIL, LE MERCREDI 22 JUIN 2016 À 19 H 30 À SAINT-ÉLOI

Le prochain C.A. se tiendra le mercredi 8 juin 2016 à 17 h à la MRC et le prochain Conseil aura lieu le mercredi 22 juin 2016 à 19 h 30 à Saint-Éloi.

2016-05-25-13

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est allouée au public.

2016-05-25-14

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Jean-Pierre Rioux de lever la séance à 21 h.

ADOPTÉE

BERTIN DENIS, PRÉFET

CLAUDE DAHL, DG/SEC.-TRÉS.

¹ Par la présente signature, j'entérine toutes les résolutions de ce procès-verbal comme si elles étaient toutes signées.